

Contribution écrite

Nom de votre organisation : **Association Française des Juristes d'Entreprise - AFJE**

Typologie de votre organisation :

- Administration
- Association exerçant une mission de service public
- Organisation professionnelle**
- Organisation syndicale
- Autorité indépendante
- Entreprise ou indépendant
- Parti politique ou think-tank
- Autre

Thématique : Évolution des missions et statuts	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / à cet enjeu :
Statut du Parquet	Comme pour le siège, prévoir : <ul style="list-style-type: none">- Un avis conforme du CSM pour la nomination des membres du Parquet- Le transfert du pouvoir disciplinaire (par le biais d'une réforme constitutionnelle, comme proposé par JJ. Urvoas, par B. Louvel, puis par le Sénat et l'Assemblée Nationale)
Cloisonnement des professions judiciaires	Ouverture du détachement à toutes les professions du droit pour 3 ans renouvelables
Formation des magistrats	Conditionner l'obtention du statut à une expérience de 3 ans minimum d'une autre profession du droit (avocat, greffier, notaire, juriste d'entreprise...) et conditionner l'avancement à une mobilité hors du siège ou du parquet, dans le public ou le privé en fixant des règles de traitement des conflits d'intérêts adaptées.